



NOM DU PARCOURS : BRETIGNOLLES

N° homologation :

Société organisatrice : <b>V.C.C. Section Cyclotourisme</b>	Code ACP : <b>85-2813</b>
Nom du responsable : <b>DENIAUD Christophe</b>	Ligue : <b>Pays de Loire</b>
Adresse du responsable : <b>11, Impasse des Peupliers 85300 Froidfond</b>	Brevet de : <b>100 Km</b>
<b>Tél.: 06 88 97 41 51</b>	Date : <b>13-avr-25</b>
Site V.C.C.Cyclo: <a href="http://veloclubchallandais.fr">http://veloclubchallandais.fr</a>	e-mail: <a href="mailto:vccyclo@gmail.com">vccyclo@gmail.com</a>
Lieu de départ : <b>Local VCC L'avocette, 11 chemin des Noues, 85300 CHALLANS</b>	Heure de départ : <b>08:00</b>

LOCALITES	Carte MICHELIN		Numéro de Route	KM PARTIEL	KM TOTAL	Altitude mètre	CONTROLES	
	N°	Pli N°					Ouverture	Fermeture
<b>CHALLANS - LOCAL VCC</b>				0,00	0,00		8:00	9:00
<i>Challans Bd Schweitzer</i>			D1753	0,00				
<b>LA BLOIRE</b>			D58/D21	3,00	3,00			
<b>APREMONT</b>			D21/D40	13,00	16,00			
<b>COEX</b>			D40/D32	9,00	25,00			
<b>LA CHAIZE GIRAUD</b>			D40/D40a	6,00	31,00			
<b>BRETIGNOLLES</b>			La Parée	4,00	35,00		9:02	10:45
<i>La Parée prendre à droite La Sauzaie</i>			D38	1,70	36,70			
<i>St GILLES suivre CROIX DE VIE</i>				9,30	46,00			
<i>A gauche La Corniche</i>				-46,00				
<b>SION</b>			D6A/D123	52,50	52,50			
<i>ST JEAN Palais des Congrès</i>				-52,50				
<i>La Parée Jésus</i>				0,00				
<i>Route parallèle à la D38</i>				0,00				
<i>La Tonnelle</i>			VC/D38	0,00				
<b>NOTRE DAME DE MONTS</b>			D82	76,00	76,00		10:14	13:04
<i>Le Vieux Cerne à gauche et à droite D82</i>			D119	4,00	80,00			
<i>Le Moulin de Rairé</i>			VC/D103	9,00	89,00			
<b>SALLERTAINE</b>			le marais	2,00	91,00			
<b>CHALLANS- LOCAL VCC-</b>				9,00	100,00		<b>Cloture à : 14H40</b>	
<b>Dénivellée:</b>						<b>485 mètres</b>		

**OBSERVATIONS**

Ce brevet n'est pas une compétition, le parcours proposé est effectué sur route ouverte à la circulation

Le fait de s'inscrire à ce brevet implique pour chaque participant :

- De se conformer au Code de la route tant le vélo, que le comportement du pilote
- De respecter la nature , l'environnement et de faire preuve de savoir vivre et de savoir être
- D'avoir une responsabilité civile, licence de sa fédération, ou une assurance personnelle .
- De porter un casque( fortement recommandé )
- D'avoir conscience de sa forme et de sa capacité à réaliser le parcours sur lequel il s'engage.
- L'objectif est de rallier Challans dans les délais .
- D'accepter l'utilisation de son image, photos, film ou tout autre support de communication .
- En cas de refus, le ou la participant (e), le spécifiera par écrit en même temps que son inscription .
- En toutes circonstances chaque participant(e) veillera à respecter les principes de sécurité à vélo.

De nuit, le gilet de sécurité est obligatoire et devra être présenté au contrôleur,

ainsi qu'un éclairage avant arrière approprié avec des piles de rechange

No d'urgence européens : 112    Pompiers : 18    Gendarmerie, Police : 17    Samu : 15

Assurance Organisateur: AXA    N° Contrat : 10750337004